



**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**

**Renseignements fournis conformément à la Convention
sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace
extra-atmosphérique**

**Note verbale datée du 19 janvier 2012, adressée au Secrétaire
général par la Mission permanente du Brésil auprès de
l'Organisation des Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), a l'honneur de lui communiquer les renseignements ci-après concernant le réorbitage de l'objet spatial Estrela do Sul 1 (EdS-1) effectué le 17 novembre 2011 (voir annexe).



Annexe

Données relatives à l'immatriculation d'un objet spatial lancé par le Brésil*

Estrela do Sul 1

Nom de l'objet spatial:	Estrela do Sul 1 (EdS-1)
Date de lancement:	10 janvier 2004
Lieu de lancement:	Plate-forme Sea Launch
Lanceur:	Zenit-3SL
Propriétaire de l'objet:	Telesat Brasil Capacidade de Satélites Ltda.
Paramètres de l'orbite:	Le satellite EdS-1 a été réorbité le 17 novembre 2011 et se trouve actuellement sur une orbite de rebut, dont le périhélie est de 387 km au-dessus de l'orbite géostationnaire et l'apogée de 482 km au-dessus de l'orbite géostationnaire.

* Ces données sont reproduites telles qu'elles ont été reçues.